

**NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE**

## **CARRIERE DE SILICE GLOBULAIRE (ARGILO-SILICITE) IFB REFRACTORIES**

**Commune de Selles-sur-Nahon (36)**

### **NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE**

La présente demande d'autorisation est présentée par la société IFB REFRACTORIES dont le siège se trouve route de Vendœuvres à Buzançais, dans l'Indre.

La société IFB REFRACTORIES exploite une carrière de silice globulaire ou argilo-silicite (argile riche en silice) sur la commune de Selles-sur-Nahon dans le département de l'Indre sous les termes de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 16 janvier 2009 modifié par l'arrêté préfectoral complémentaire du 8 décembre 2020.

Les matériaux extraits sont destinés à l'usine de fabrication de produits réfractaires (produits résistants à hautes températures) de Buzançais appartenant à IFB REFRACTORIES. La silice globulaire (argilo-silicite) est le constituant principal d'un type de briques réfractaires fabriquées à Buzançais.

Afin de pérenniser l'alimentation de son usine de Buzançais, l'autorisation d'exploitation en vigueur arrivant à échéance le 21 novembre 2023, IFB REFRACTORIES présente une demande d'autorisation de renouvellement d'autorisation et d'extension de périmètre d'exploitation.

Notons qu'une majeure partie des surfaces à exploiter disposait déjà d'une autorisation dans le cadre de la l'arrêté préfectoral en vigueur.

Par ailleurs, le secteur fait l'objet d'extractions depuis les années 1940.

## Localisation de l'exploitation

Le site de la carrière est localisé :

- dans le département de l'Indre,
- à environ 15 km à vol d'oiseau au nord de la ville de Buzançais,
- sur le territoire de la commune de Selles-sur-Nahon, lieux-dits La Briquetterie et Puits-Saint-Genou.

Le site est localisé sur les plans pages suivantes.

Les surfaces sollicitées sont les suivantes :

- surface sollicitée en renouvellement d'autorisation : 2 ha 56 a 01 ca.
- surface sollicitée en extension : 01 ha 50 a 96 ca.
- **surface totale sollicitée : 4 ha 06 a 97 ca**

La surface faisant l'objet d'extraction est d'environ 2 ha.

IFB REFRACTORIES est propriétaire des parcelles sollicitées.

## Destination des matériaux

Les matériaux extraits sont destinés à l'usine IFB REFRACTORIES de Buzançais où ils sont utilisés pour la fabrication de briques réfractaires (briques résistantes à de hautes températures) avec uniquement ajout de sciure de bois. Les matériaux sont transportés directement à l'usine après extraction. Ils ne sont pas stockés en carrière et n'y subissent aucun traitement.

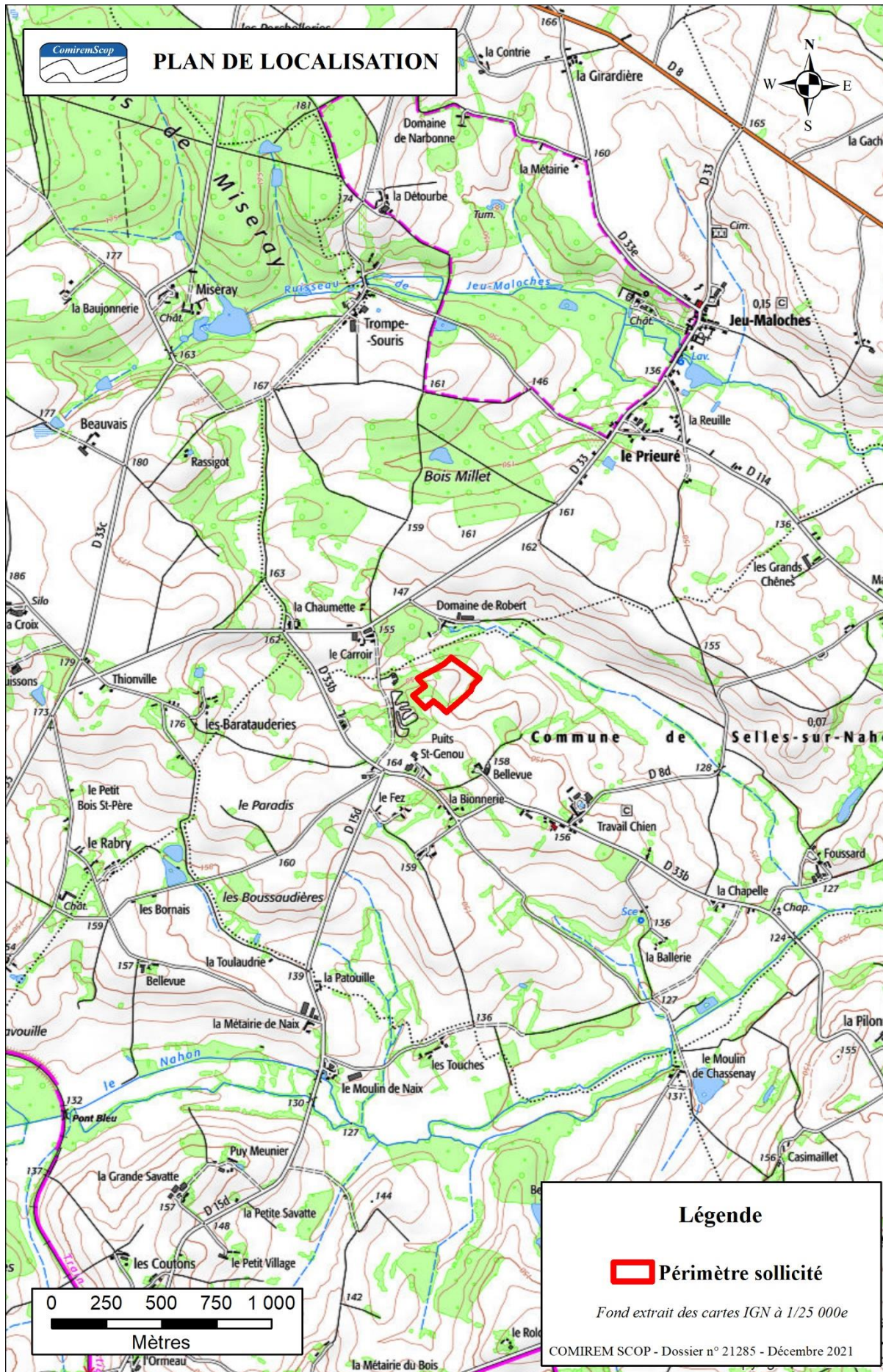
## Nomenclature de l'activité

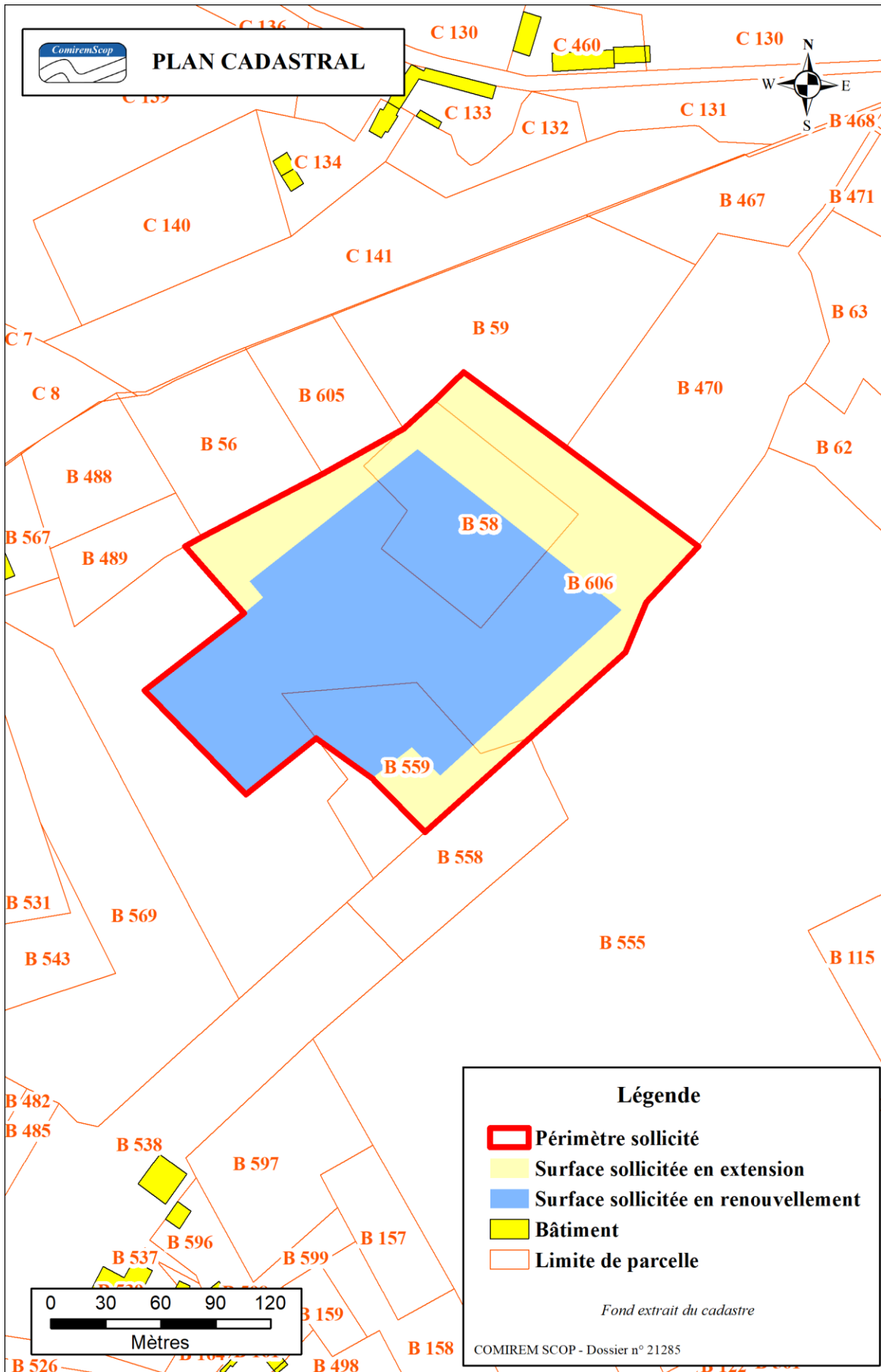
La carrière est concernée par la rubrique de la nomenclature I.C.P.E. suivante.

Numéro	Désignation de l'activité	Régime	Rayon	Arrêté de prescriptions
2510 - 1	Exploitation de carrière	A	3 km	Arrêté du 22 septembre 1994

*Référence : Tableau annexé au décret du 20 mai 1953 modifié, fixant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement*

**La carrière est soumise à autorisation.**





L'exploitation se conforme à la législation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Celle-ci prend en compte les prescriptions relatives à la Loi sur l'Eau.

Le projet est concerné ou potentiellement concerné par les rubriques Loi sur l'Eau suivantes :

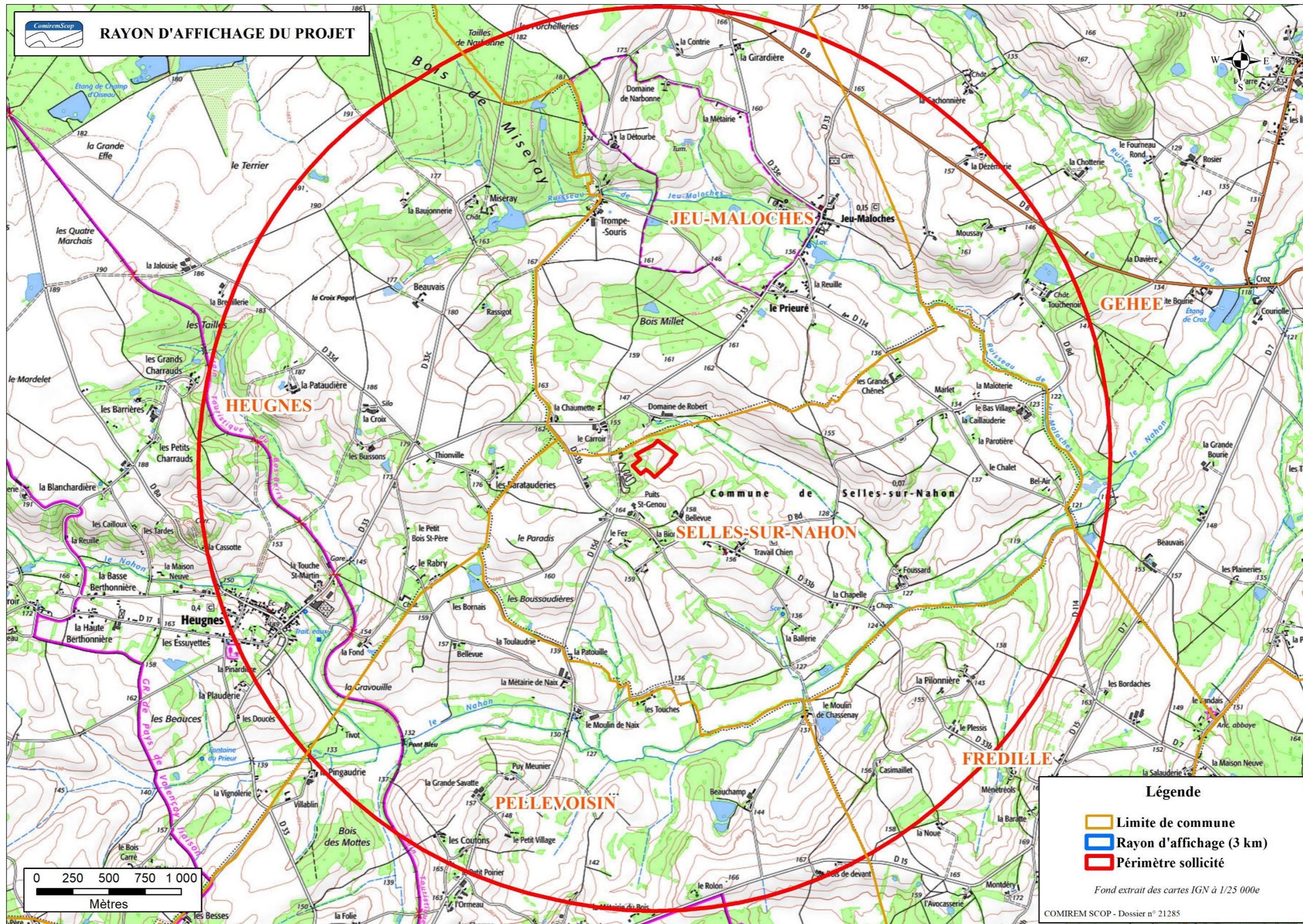
- 2.1.5.0 (rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles) : *Régime de déclaration*
  
- 3.3.1.0 (destruction de zones humides) : *Non concerné suite à l'évitement de la zone humide observée au nord du site*

### **Régime administratif**

L'ensemble du projet est soumis à autorisation au titre des ICPE. Le rayon d'affichage du projet est de 3 km. Il est porté sur le plan page suivante.

Le rayon d'affichage recoupe le territoire des communes de :

- Frédille
- Géhée
- Heugnes
- Jeu-Maloches
- Pellevoisin
- Selles-sur-Nahon



## Durée sollicitée et motivation de la demande

La demande d'autorisation porte sur **30 ans**.

Afin de pérenniser l'activité de l'usine et au regard du développement des ventes du produit fabriqué à partir de l'argilo-silicite de Selles-sur-Nahon, IFB REFRACTORIES doit sécuriser ses approvisionnements. L'absence de carrière proche pouvant fournir un matériau semblable dans des conditions économiques acceptables impose à la société de disposer de ses propres réserves.

Par ailleurs, les faibles surfaces exploitées ainsi que les faibles tonnages envisagés et l'absence d'impacts significatifs sur l'environnement (pas d'enjeux significatifs) permettent d'envisager une demande d'autorisation sur 30 ans.

## Principales caractéristiques de la demande

Les principales caractéristiques de la demande sont les suivantes :

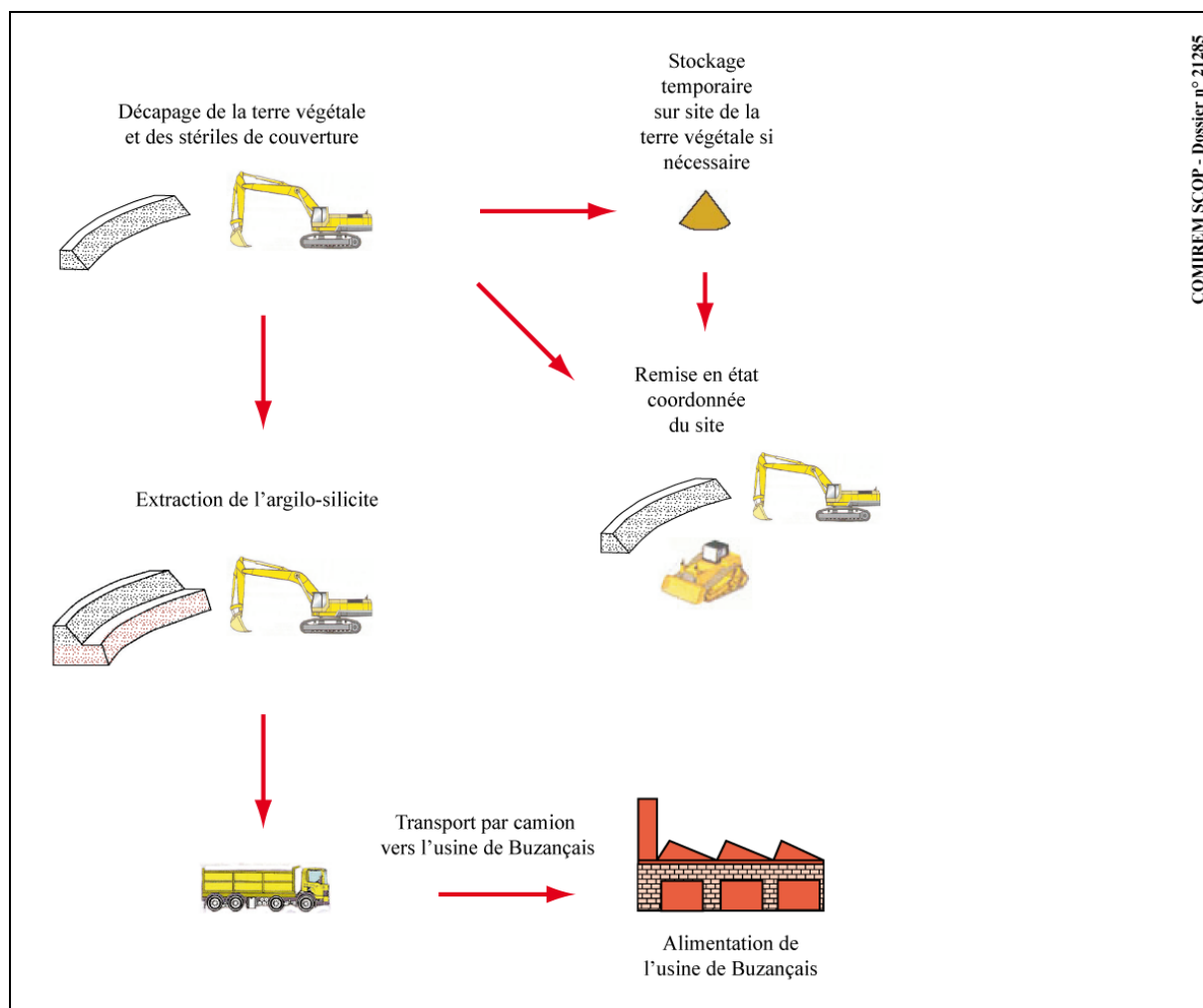
- Surface sollicitée : 4 ha 06 a 98 ca
- Durée demandée : 30 ans
- Surface d'extraction : environ 2 ha
- Durée des campagnes d'extraction : environ 2 semaines tous les 2 ans
- Tonnage moyen annuel : 2 000 t (matériaux utiles)
- Tonnage maximum annuel : 3 000 t (matériaux utiles)
- Hauteur maximale totale du front d'exploitation : 5 m
- Cote minimal de fond de fouille : 141,4 m NGF localement
- Mode d'exploitation : pelle mécanique (pas d'explosifs)

L'activité comporte :

- Le décapage et le stockage temporaire de la terre végétale
- Le décapage des stériles de découverte et leur réutilisation immédiate dans le cadre de la remise en état,
- L'extraction des matériaux jugés utiles (argilo-silicite),
- Le transport par camions des matériaux utiles jusqu'à l'usine de Buzançais,
- La remise en état coordonnée du sol.



Le schéma suivant présente le mode d'extraction et les flux de matières.



Les engins utilisés sur ce site sont des engins classiques pour des chantiers de terrassement : pelle mécanique, bouteur, et camions routiers pour le transport des matériaux. Eventuellement, en fonction des conditions climatiques, chargeur, tombereau, tracteur équipé d'une tonne d'arrosage pour éviter les envols de poussières peuvent être présents sur site.

L'extraction est globalement menée en direction de l'est, par bandes de direction nord-sud.

## Caractéristiques générales du site, état initial

Localisée en milieu rural, sur une petite colline, la carrière est isolée. L'habitation la plus proche est située à 130 m du périmètre sollicité.

Le plan d'état initial du site est donné page suivante.

La carrière est majoritairement entourée de haies et de boisement. La surface à exploiter concerne des parcelles aujourd'hui cultivées. La zone d'extraction est d'environ 2 ha.

Aux abords, l'environnement est essentiellement agricole. On note un terrain de moto-cross à l'ouest (anciennes carrières), aujourd'hui fermé et en attente d'homologation, des parcelles cultivées au sud, à l'est et au nord ainsi qu'un bois au nord-ouest.

Il n'y a pas de cours d'eau au droit du site et à ses abords. Le site est localisé à l'intérieur du bassin versant d'un petit affluent de la rivière le Nahon. La carrière n'a pas d'exutoire vers le milieu extérieur. Les eaux de ruissellement s'accumulent en fond de carrière et s'infiltrent progressivement.

Une petite zone humide a été observée au nord du site. Celle-ci sera évitée par l'exploitation.

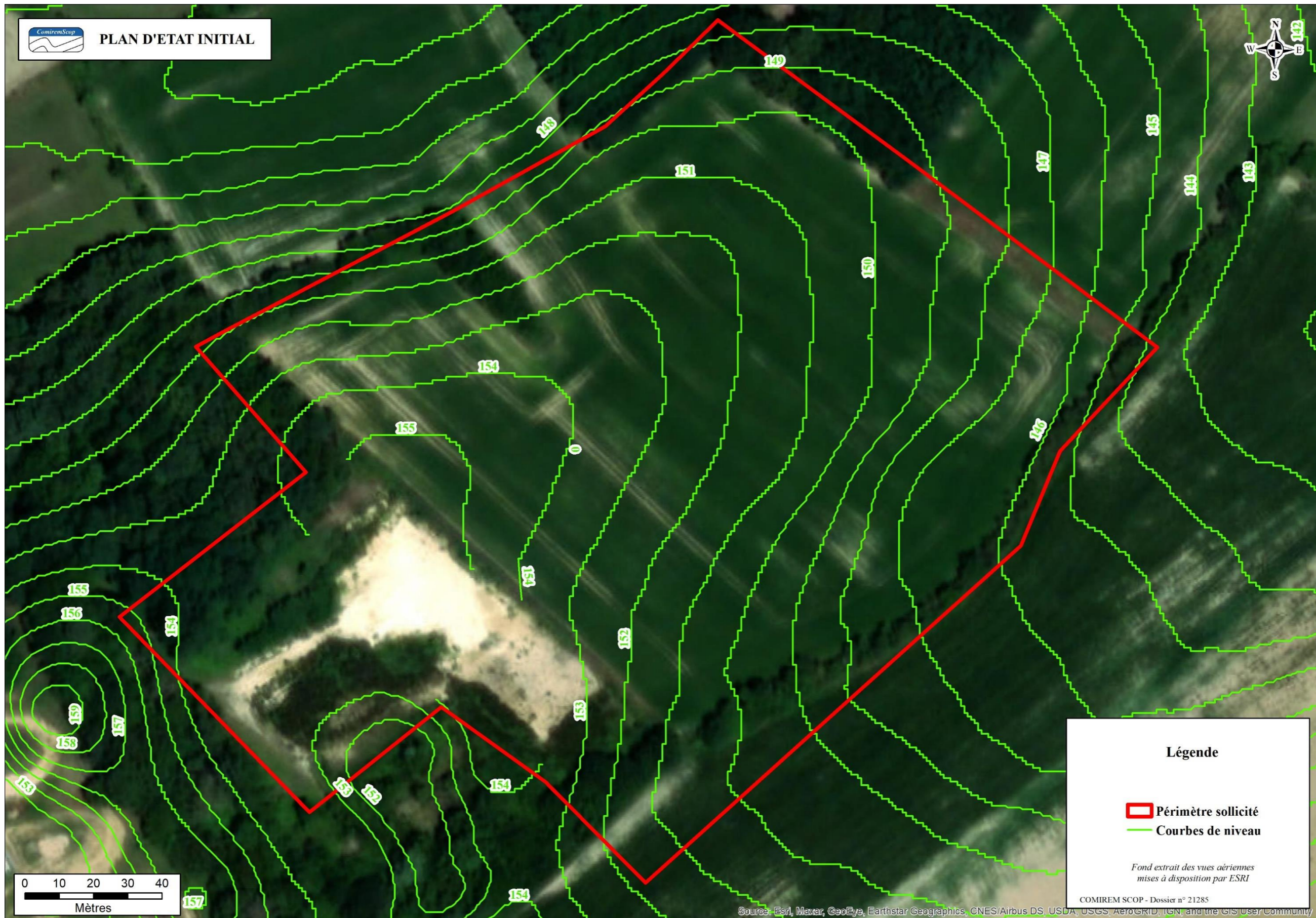
Le sous-sol est constitué d'argilo-silicite (matériaux recherchés) intercalée dans des formations crayeuse et argileuses datant du Turonien inférieur.

La carrière est exploitée en fouille sèche, elle n'intercepte pas d'aquifère. Le Turonien inférieur contient un aquifère, toutefois celui-ci reste sous-jacent au fond de fouille. Le site n'est pas localisé à l'intérieur d'un périmètre de protection de captage d'alimentation en eau potable.

Concernant le milieu naturel, on ne note pas d'enjeux particuliers sur le site. Le projet n'est pas situé à l'intérieur du périmètre d'une zone bénéficiant de protections (Natura 2000, Arrêté de protection de Biotopie...) ni à l'intérieur d'une zone d'inventaires (ZNIEFF, ZICO).

Concernant le patrimoine culturel, le site n'est pas localisé à proximité d'un monument historique et ne présente pas de vestiges archéologiques connus.

Du point de vue paysager, les haies et boisements présents autour du site ainsi que la topographie le masque en grande partie pour un observateur situés dans les lieux-dits voisins ou sur les axes routiers proches.



## Enjeux sur le site

Les enjeux sur le site sont synthétisés dans le tableau suivant.

Thématique		Niveau des enjeux
Eaux	Eaux superficielles	Faible
	Eaux souterraines	Faible
Circulation, routes		Faible
Climat, air	Climat, qualité de l'air, odeurs	Non significatif
	Poussières	Faible
	Odeurs	Nul
Bruit		Faible
Thématique		Niveau des enjeux
Faune, flore, habitats	Habitats (cultures, haies)	Faible
	Flore	Faible
	Amphibiens	Nul
	Reptiles	Faible
	Avifaune	Faible
	Mammifères (hors chiroptères)	Faible
	Chiroptères	Faible
	Entomofaune	Faible
	Zones humides	Faible
	Trames écologiques, SRCE	Très faible
	Natura 2000	Très faible
Déchets		Très faible
Paysage, incidence visuelle		Non significatif
Emissions lumineuses		Nul
Agriculture		Faible
Bâti, vibrations		Nul
Patrimoine culturel		Nul

Globalement, les enjeux sont faibles sur le site de la carrière de Selles-sur-Nahon.

## Conformité avec la réglementation

Du point de vue urbanisme, la commune de Selles-sur-Nahon ne dispose pas de document d'urbanisme. Soumise au R.N.U., les carrières ne sont par conséquent pas interdites sur la commune.

Le projet est conforme à la réglementation grâce à la mise en place de mesures et ne génère pas de pollutions affectant la qualité de l'air et de l'eau. Le projet est compatible avec le SDAGE Loire Bretagne. Notamment, le projet n'est pas localisé à l'intérieur d'un périmètre de

protection de captage. Il n'a pas d'impact direct sur un cours d'eau. La seule zone humide recensée a été exclue de la zone d'extraction ainsi que sa surface d'alimentation.

Le projet est conforme avec le Schéma Régional des Carrières.

Le projet n'a pas d'incidence sur le patrimoine culturel, le projet n'est pas situé dans le rayon de protection de 500 m d'un monument ou site classé ou inscrit et il n'y a pas co-visibilité entre la carrière et un monument. Concernant l'archéologie, un diagnostic pourra être réalisé avant exploitation si la DRAC Centre Val de Loire le demande.

### Impacts de l'installation

Globalement la carrière ne présente que très peu d'impacts sur l'environnement et les populations voisines du fait de sa faible extension et de la faible durée des périodes d'exploitation limitées à environ 2 semaines tous les 2 ans.

#### *Impact sur la ressource en eau superficielle, impact hydraulique*

La carrière n'a pas d'exutoire vers le milieu extérieur. Les eaux de ruissellement s'accumulent en fond d'exploitation et s'infiltreront progressivement. Par conséquent elle n'a pas d'impact significatif sur les eaux superficielles.

La carrière ne concerne pas de cours d'eau.

La zone humide inventoriée au nord du périmètre sollicité a été exclue de la surface d'extraction ainsi que sa surface d'alimentation, limitant tout impact sur la zone humide.

#### *Impact sur la ressource en eau profonde*

L'exploitation ne recoupe pas d'aquifère.

Les eaux de ruissellement s'accumulant en fond de fouille et s'infiltrant, IFB REFRACTORIES prend les mesures nécessaires afin de ne pas dégrader la qualité des eaux. Cet impact reste très limité de par la faible durée des périodes d'extraction et la présence en fond de fouille de matériaux argileux permettant aux eaux de s'infiltrer plus lentement.

L'exploitation n'a pas d'impact sur la ressource en eau profonde. Elle n'a par ailleurs pas d'impact sur un captage d'alimentation en eau potable.

### ***Impact sur l'air***

Comme tout projet mettant en œuvre des engins de chantier, l'exploitation est, en période d'extraction, à l'origine de dégagement de gaz de combustion des moteurs thermiques. Elle n'est pas à l'origine de l'émission d'odeurs. Toutefois, cet impact reste limité à 2 semaines tous les 2 ans.

L'exploitation peut être à l'origine de l'émission de poussières du fait de son activité. En effet, les poussières sont mobilisées lors du passage des engins sur les pistes notamment. Si nécessaire, les pistes sont arrosées en période sèche afin de limiter la mobilisation de poussières.

### ***Impact sur la circulation***

Les engins d'exploitation circulent sur une piste interne en carrière.

Les camions de transport empruntent des voies publiques permettant la circulation de poids-lourds pour rejoindre l'usine de Buzançais située à environ 25 km de la carrière par la route.

L'impact lié au trafic poids-lourds est limité aux périodes d'extraction soit environ 2 semaines tous les 2 ans.

### ***Impact sonore***

L'impact sonore de la carrière est limité aux périodes d'extraction soit environ 2 semaines tous les 2 ans. Il est par ailleurs limité par le mode d'exploitation, sans explosifs, le faible nombre d'engins utilisés, l'encaissement de la carrière et l'absence d'installations de traitement sur le site.

### ***Incidence visuelle, sur le paysage***

La carrière est sans incidences significatives sur le paysage. En effet elle est bordée de haies et de boisements sur la majorité de son périmètre. L'ensemble des haies sera conservé.

### ***Impact sur la flore et la faune***

On ne note aucun impact significatif sur les habitats, la flore et la faune. En effet, le projet concerne des parcelles aujourd'hui cultivées.

La haie recoupant une petite partie du site au nord, seul enjeu bien que faible du site, est évitée dans le cadre du projet d'extraction.

### *Incidences sur la santé humaine*

L'exploitation ne génère pas de substances ni de gaz toxiques. Elle n'a pas d'incidences sur la qualité des eaux de surface et souterraines et ne recoupe pas d'aquifère.

En période sèche, si nécessaire, la piste en carrière peut être arrosée afin de limiter l'envol de poussières.

Des mesures de bruit seront réalisées en période d'extraction afin de vérifier le respect des seuils d'émergence au droit des zones à émergences réglementées (habitations les plus proches).

Concernant les vibrations, au regard du mode d'exploitation (sans explosifs), des engins utilisés, de la nature des matériaux exploités et de la distance des premières habitations, elles ne sont pas ressenties au droit des habitations les plus proches.

L'exploitation n'a pas d'incidence sur la santé humaine.

### **Tableaux récapitulatifs des effets de l'exploitation, séquence ERC**

Les tableaux suivants synthétisent les effets et les impacts résiduels de la carrière ainsi que les mesures prévues pour les supprimer, les limiter ou les compenser (séquence ERC).

Thématique		Niveau des enjeux	Temporaire (T) Permanent (P)	Mesures de réduction et d'évitement	Niveau de l'impact après mesures	Mesures de compensation	Niveau de l'impact résiduel
Eaux	Eaux superficielles	Faible	T	<p>Il n'y a et n'y aura aucun rejet d'eau du site vers le milieu hydraulique superficiel. Les eaux de ruissellement de la carrière s'accumulent temporairement en fond de fouille puis s'infiltrent progressivement.</p> <p>Afin d'assurer la protection de la qualité des eaux superficielles contre une éventuelle pollution, plusieurs mesures sont prises : ravitaillement des engins au-dessus de bac mobiles étanches ou de tapis absorbants, maintenance des engins hors carrière, pas de stockage de carburant en carrière, présence de kits adsorbants dans les engins sur site...</p>	Très faible	Sans objet	Très faible
	Eaux souterraines	Faible	T	<p>L'exploitation ne recoupe pas d'aquifère. La cote de fond de fouille est fixée à 141,4 m NGF comme c'est le cas actuellement.</p> <p>Afin d'assurer la protection de la qualité des eaux souterraines contre une éventuelle pollution, plusieurs mesures sont prises : ravitaillement des engins au-dessus de bac mobiles étanches ou de tapis absorbants, maintenance des engins hors carrière, pas de stockage de carburant en carrière, présence de kits adsorbants dans les engins sur site...</p>	Très faible	Sans objet	Très faible
Circulation, routes		Faible	T	<p>La carrière n'est exploitée que 2 semaines environ tous les 2 ans.</p> <p>La sortie de camions sera signalée sur le chemin communal. Les camions doivent marquer l'arrêt avant d'emprunter le chemin.</p>	Très faible	Sans objet	Très faible
Climat, air	Climat, qualité de l'air, odeurs	Non significatif	T	<p>Seuls les gaz d'échappement des engins d'exploitation et de transport peuvent entraîner une pollution très limitée de l'air. Afin de limiter ce risque, les engins sont entretenus et les moteurs réglés respectent les normes en vigueur. La carrière n'est par ailleurs exploitée que 2 semaines environ tous les 2 ans.</p>	Non significatif	Sans objet	Non significatif
	Poussières	Faible	T	<p>La carrière n'est exploitée que 2 semaines environ tous les 2 ans.</p> <p>Afin d'éviter l'envol de poussières lors de la circulation des engins, si nécessaire, les pistes seront arrosées en période d'extraction.</p>	Non significatif	Sans objet	Non significatif
	Odeurs	Nul	T	<p>La carrière n'est pas à l'origine d'émission d'odeurs.</p>	Nul	Sans objet	Nul
Bruit		Faible	T	<p>La carrière n'est exploitée que 2 semaines environ tous les 2 ans.</p> <p>Les engins sont récents et réglementairement insonorisés.</p>	Très faible	Sans objet	Très faible



Thématique		Niveau des enjeux	Temporaire (T) Permanent (P)	Mesures de réduction et d'évitement	Niveau de l'impact après mesures	Mesures de compensation	Niveau de l'impact résiduel	
Faune, flore, habitats	Habitats (cultures, haies)	Faible	T	Evitement de la haie recoupant une partie du nord du site	Non significatif	Sans objet	Non significatif	
	Flore	Faible	T	Phasage de l'exploitation avec remise en état coordonnée. Evitement de la haie recoupant une partie du nord du site.	Nul à faible		Nul à faible	
	Amphibiens	Nul	T	Phasage de l'exploitation avec remise en état coordonnée. Evitement de la haie recoupant une partie du nord du site.	Nul		Nul	
	Reptiles	Faible	T		Non significatif voir positif		Non significatif voir positif	
	Avifaune	Faible	T		Non significatif à faible		Non significatif à faible	
	Mammifères (hors chiroptères)	Faible	T		Non significatif		Non significatif	
	Chiroptères	Faible	T		Non significatif		Non significatif	
	Entomofaune	Faible	P		Non significatif		Non significatif	
	Zones humides	Faible	P		Evitement de la zone humide inventoriée au nord et de sa surface d'alimentation.		Nul	Sans objet
	Trames écologiques, SRCE	Très faible	T	Phasage de l'exploitation avec remise en état coordonnée.	Non significatif		Sans objet	Non significatif
	Natura 2000	Très faible	T	Evitement de la haie recoupant une partie du nord du site.	Non significatif			Non significatif
Déchets	Très faible	T	La carrière peut entraîner la production de quelques déchets. La carrière n'est exploitée que 2 semaines environ tous les 2 ans. La maintenance des véhicules est réalisée hors carrière, sauf panne.	Non significatif	Sans objet	Non significatif		
Paysage, incidence visuelle	Non significatif	P	Le site est localisé en milieu rural sur une crête topographique en majoritairement entouré de haies et de bois. L'exploitation n'a pas d'incidence visuelle lointaine significative.	Non significatif	Sans objet	Non significatif		
Emissions lumineuses	Nul	T	L'extraction est menée uniquement le jour.	Nul		Nul		
Agriculture	Faible	T	L'exploitation est menée par phases, l'ensemble du site n'est pas mis en exploitation dans sa totalité simultanément et la remise en état est coordonnée à l'avancement. Les parcelles non exploitées sont laissées à disposition d'un agriculteur. Les parcelles seront rendues à l'agriculture.	Très faible	Sans objet	Très faible		
Bâti, vibrations	Nul	T	L'habitation la plus proche est située à 130 m du périmètre sollicité. Il n'est pas utilisé de tirs de mines.	Nul	Sans objet	Nul		
Patrimoine culturel	Nul	T	Le site ne présente pas de vestiges historiques visibles ou connus. Une reconnaissance archéologique pourra être menée à la demande de la DRAC. En cas de découverte, l'exploitant s'engage à avertir la DRAC. Le périmètre sollicité ne se situe pas à l'intérieur d'un périmètre de protection de monument historique.	Nul	Sans objet	Nul		

## Raisons pour lesquelles le projet a été retenu

Le projet de renouvellement d'autorisation et d'extension a été retenu pour les raisons suivantes :

- nécessité de pérenniser l'alimentation en argilo-silicite de l'usine de Buzançais,
- gisement de qualité permettant l'extraction d'argilo-silicite, constituant essentiel à la fabrication d'une partie des briques réfractaires produites à l'usine de Buzançais et alimentation maîtrisée par la société,
- seul matériaux utilisé (en complément de sciure de bois) pour la fabrication d'une référence de briques de l'usine,
- site connu, présentant une quantité importante de matériaux de qualité, évitant la multiplication des sites d'extraction et par conséquent les impacts liés,
- absence de ressource de substitution connue à court terme dont l'exploitation aurait un impact inférieur à celui de la carrière de Selles-sur-Nahon. La carrière de Heugnes n'est aujourd'hui plus en activité,
- absence de carrière proche susceptible de fournir à l'usine IFB REFRACTORIES une matière première semblable dans des conditions économiquement acceptables,
- site localisé en milieu rural et présentant peu d'enjeux.

## Solutions alternatives étudiées

La carrière IFB REFRACTORIES de Selles-sur-Nahon est aujourd'hui en activité. Elle est présente dans un secteur qui fait l'objet d'extractions depuis les années 1940.

L'argilo-silicite exploitée sur le site est le constituant principal d'un type de brique réfractaire fabriquée par IFB REFRACTORIES. En effet, seule de la sciure de bois est ajoutée dans le mélange. Ce matériau est donc indispensable à l'usine pour la fabrication de ce type de brique.

Le renouvellement d'autorisation et l'extension de la carrière qui ne présente pas d'impacts significatifs sur l'environnement et le voisinage et qui concerne majoritairement des surfaces aujourd'hui autorisées, s'est imposé dès le départ comme la meilleure solution.

En effet, une des solutions alternatives serait l'exploitation d'un nouveau site ce qui engendrerait de nouveaux impacts très probablement plus importants que ceux du site actuels.

## Etat final du site

La remise en état est menée à l’avancement de l’exploitation.

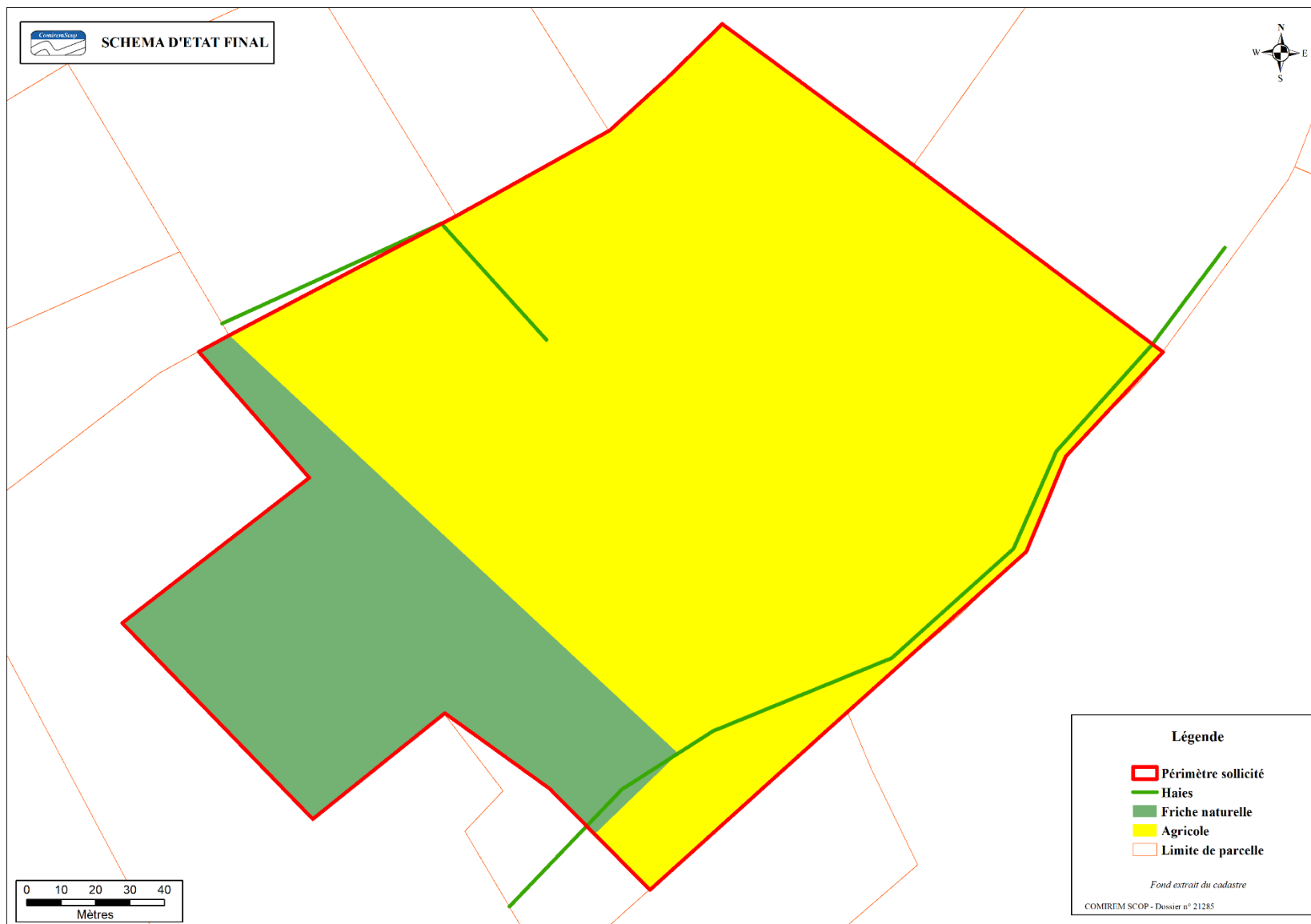
Le sol est en partie reconstitué à l’avancement à l’aide des stériles de découverte qui sont ensuite recouvert de terre végétale préalablement stockée séparément.

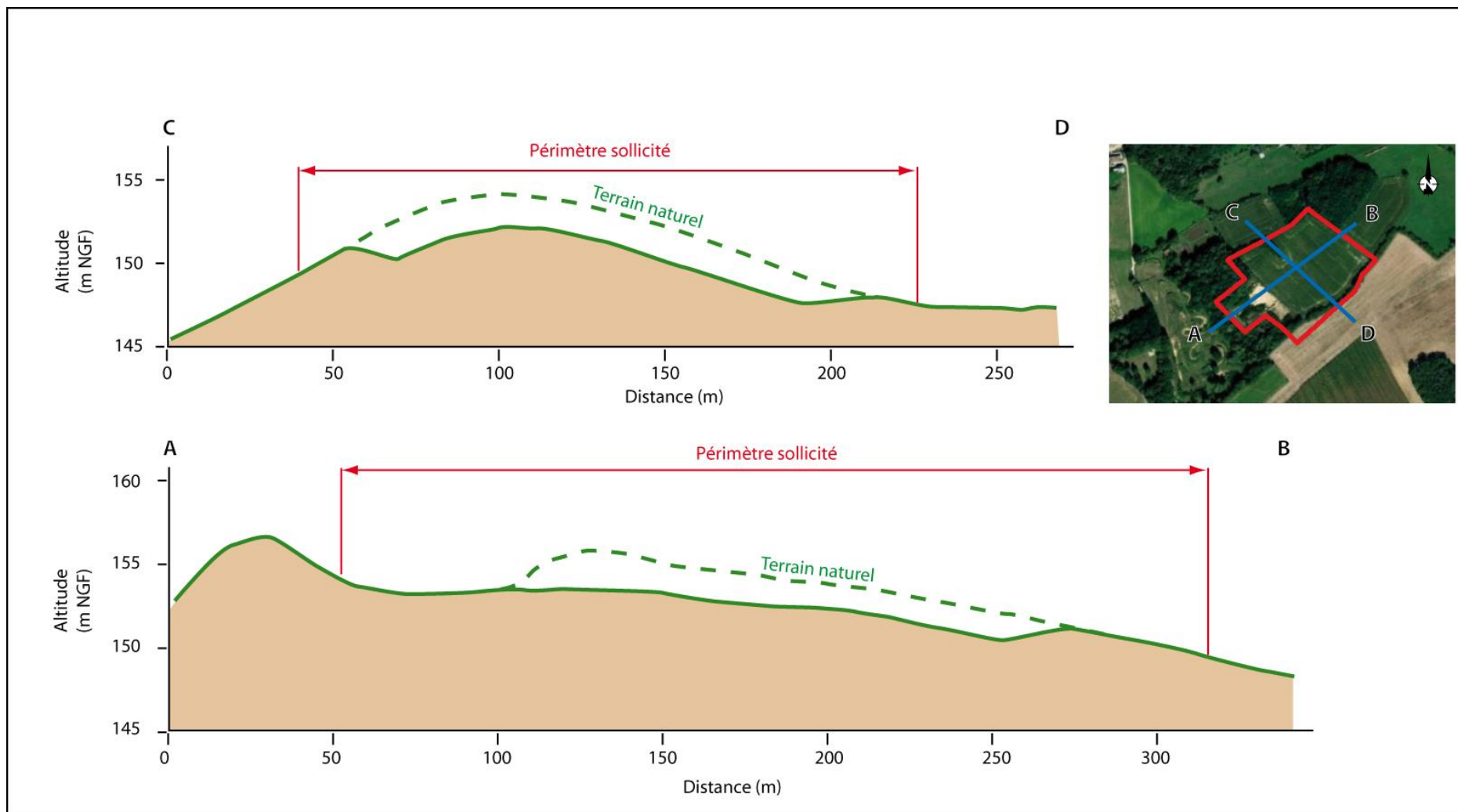
En l’absence d’apport de matériaux extérieurs, la cote des terrains ne sera pas rattrapée. La forme des terrains sera globalement identique à celle actuelle avec une cote légèrement plus basse d’environ 1,7 m, raccordée sans discontinuités aux surfaces attenantes. Les fronts résiduels seront rectifiés à 30°.

Les secteurs aujourd’hui en cours d’exploitation à l’ouest seront remis en état et laissés en friche naturelle.

Les surfaces à l’est, à exploiter, seront remises en état de façon à être rendues à l’agriculture.

Le plan d’état final et la coupe des terrains après remise en état sont donnés page suivante.





## Etude de dangers

Le projet fait l'objet d'une étude de dangers qui recense les dangers et les risques encourus par le personnel d'exploitation et de sous-traitance, le public, le voisinage et présente les dispositions prises de façon à limiter les dangers.

Les dangers sur le site sont liés :

- aux matières premières extraites et à leur nature,
- aux installations et aux engins, risque d'incendie, d'explosion,
- à la configuration de la carrière, à la présence de fronts d'exploitation,
- à la circulation d'engins et de camions, dans et hors carrière,
- aux phénomènes naturels.

L'étude montre que la majorité des risques concerne le périmètre sollicité. Le risque poussière, bien que très faible, concerne un domaine sous les vents dominants (*nord-est et sud-ouest*) mais difficilement cartographiable.

Les risques liés à la circulation externe concernent les voies de circulation permettant de rejoindre l'usine de Buzançais.

Rappelons que l'ensemble des risques est limité, la carrière étant exploitée environ 2 semaines tous les 2 ans.

Le tableau suivant récapitule les risques résiduels après mise en œuvre de mesures d'évitement ou de réduction des risques.

Les tableaux montrent que les risques recensés sur le projet sont maîtrisés.

		Niveau de gravité				
		1	2	3	4	5
Niveau de probabilité	A					
	B					
	C	14		3		
	D	7, 15	1, 5, 6, 8	4, 10		
	E	2, 12	13	9	11	

Cases rouges : accidents dont le niveau de risque est jugé inacceptable.

Cases jaunes (MMR) : risques maîtrisés

Cases vertes (RM) : risque moindre

Indicatif de risque	Risque	Indicatif de risque	Risque
1	Dispersion de poussières siliceuses alvéolaires	9	Explosion d’un camion citerne
2	Déversement de matières en suspension	10	Dégradation chaussée
3	Chute	11	Sismique
4	Eboulements, effondrement de fronts de taille	12	Kéraunique
5	Accident sur site, renversement, chute d’engin	13	Incendie naturel
6	Accident hors site	14	Inondation
7	Déversement d’hydrocarbures dans le milieu naturel	15	Tempête
8	Incendie		